

Suramortissement : le gouvernement passe aux actes

Après avoir annoncé la prorogation du dispositif fiscal du suramortissement le 6 avril dernier, l'exécutif passe à la vitesse supérieure. Sont à noter ce jour :

- la publication de l'instruction fiscale au Bulletin Officiel des Finances Publiques
- la présentation du véhicule législatif qui sera utilisé par le gouvernement pour modifier le code général des impôts : le projet de loi Numérique qui sera examiné fin avril au Sénat.

L'industrie française se félicite de ces clarifications largement attendues pour cette mesure entièrement consacrée à l'investissement productif. Le Symop et ses adhérents sont engagés depuis 2012 au travers du programme *Productivez !* pour alerter les pouvoirs publics sur la nécessaire modernisation de l'outil de production français.

« Plus que jamais, la compétitivité hors coût, la capacité d'innovation productive et d'investissement sont les clés du redressement de notre industrie. La France est une terre de production et doit le rester, au bénéfice du dynamisme économique et du maintien de l'emploi dans nos territoires. Le Syndicat, ses adhérents et ses partenaires sont mobilisés sur le terrain pour accompagner les PMI et ETI dans leurs projets » explique Jean Tournoux, délégué général du Symop.

Sur ce sujet, nous restons à votre entière disposition pour toute question ou information que vous souhaiteriez obtenir concernant la prorogation et le déploiement du suramortissement.

À propos du Symop

Le Symop, Syndicat des machines et technologies de production, est l'un des principaux membres de la Fédération des Industries Mécaniques (Fim). Ses 270 entreprises regroupent 16 500 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Il est, en 2005, l'initiateur de l'opération « *Robotcaliser - Robotiser pour ne pas délocaliser* » et aujourd'hui l'un des porteurs du dispositif ROBOT Start PME qui accompagne 250 PMI dans l'acquisition de leur premier robot. Il a lancé en 2012 l'action « *Productivez ! – Réindustrialisez* » grâce aux machines et technologies de production ». Depuis juillet 2015, il est l'un des 11 membres fondateurs de l'Alliance Industrie du Futur à laquelle l'État a confié la mise en œuvre du plan du même nom.

www.symop.com



www.symop.com/productivez



www.industrie-competitivite.com



www.robotstartpme.fr

Contacts presse : Agence Comfluence

Vanessa Ibarlucea - 01 40 07 98 20 – vanessa.ibarlucea@comfluence.fr
Tiffany Allenet – 01 40 07 34 25 – tiffany.allenet@comfluence.fr

Symop

Caroline Bougy – 01 47 17 67 14 – c.bougy@symop.com